

*L'Adresse*

va se poser la question des subventions, qui constitue la deuxième partie de l'Accord de libre-échange entre les États-Unis et le Canada. Il va falloir obligatoirement la résoudre.

Quel est l'engagement du gouvernement? Quels sont ses programmes? Que propose-t-il de faire pour mener à son terme son propre accord de libre-échange d'une manière qui puisse garantir que tous les Canadiens bénéficient vraiment de cette stratégie continentale que le gouvernement a décidé de poursuivre.

Ces avantages—si effectivement il y a des avantages importants dans un accord de libre-échange qui ne renferme pas une entente réelle sur les subventions—seront limités par le fait que le gouvernement n'a pas offert, et ne le fait toujours pas dans le discours du Trône, aux Canadiens une véritable possibilité de bénéficié de la concurrence globale accrue grâce à une aide d'adaptation.

Mon collègue de l'autre parti d'opposition a souligné le fait que depuis l'adoption de l'Accord de libre-échange, le gouvernement n'a jamais fourni aux travailleurs et aux étudiants canadiens l'occasion de se donner les moyens d'être concurrentiels dans une zone de libre-échange à l'échelle du continent ou dans le cadre d'une économie planétaire. Qu'est-ce que le gouvernement offre aux Canadiens à ce propos, dans ce discours du Trône? Ce n'est assurément pas les meilleures mesures d'adaptation du monde que le premier ministre a offert avec tant de désinvolture pendant le débat sur le libre-échange, et elles ne justifient certes pas la déclaration faite par le gouvernement dans le discours du Trône et selon laquelle la prochaine étape logique sera la négociation d'un libre-échange à l'échelle de l'Amérique du Nord.

N'importe quel Canadien sait très bien que le gouvernement a entamé les négociations avec les États-Unis et le Mexique en vue de conclure un accord de libre-échange nord-américain parce qu'il n'avait vraiment pas le choix. Une fois qu'il a eu conclu l'Accord de libre-échange avec les États-Unis, alors par extension, il se devait de participer aux négociations avec le Mexique. Mais est-ce bien une priorité de notre politique commerciale? Est-ce notre politique commerciale maintenant que de conclure un accord de libre-échange avec le Mexique? Est-ce la priorité du gouvernement? Pourtant, nous parcourons en vain le discours du Trône pour trouver des preuves d'un engagement réel envers une politique économique planétaire et des relations commerciales internationales. Quelle est au juste la politique commerciale du gouvernement?

Nous sommes en 1991, à l'aube de la création d'une Communauté européenne pleine de vigueur et encore plus intégrée en 1992. L'Europe de l'Est se rapprochera

d'avantage de l'Europe de l'Ouest. Partout en Asie, de même que dans le monde entier, l'économie de certains pays se développe et offre de nouvelles possibilités au Canada. Pourquoi le gouvernement ne nous dit-il pas qu'il cherchera à établir de nouvelles relations commerciales et à libéraliser les échanges commerciaux? En fait, pourquoi ne pas négocier des ententes de libre-échange avec la Communauté européenne et les pays asiatiques? Pourquoi ne pas négocier avec ces pays pour obtenir l'accès aux marchés internationaux, objectif que le gouvernement prétend viser, tout en poursuivant une politique commerciale continentale?

Nous parcourons en vain ce discours du Trône pour trouver quelque chose d'autre qu'un engagement plutôt faible et indécis envers l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis qui, je le répète, est inachevé, mais qui, d'après ce même gouvernement, mène logiquement à la ratification d'une entente avec le Mexique. En fait, il n'y a rien de logique là-dedans.

Dans le cadre de la politique commerciale du gouvernement, il serait logique de prendre l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis comme point de départ et de chercher à conclure le plus rapidement possible d'autres ententes similaires avec des pays à l'extérieur du continent nord-américain.

De façon un peu indirecte, le gouvernement semble considérer la création d'une véritable union économique au Canada comme l'un des moyens qui permettraient aux Canadiens d'espérer pouvoir d'une part accroître leur niveau de vie au pays et d'autre part se préparer à soutenir la concurrence internationale.

Il n'y a rien de nouveau dans cet engagement. En fait, l'on se pose plutôt la question suivante: Que faisait le gouvernement? En réponse à de nombreuses questions qu'il soulève dans le discours du Trône, le gouvernement propose encore d'autres études. On nous dit qu'il faut créer plus de commissions mais, dans la plupart des cas, le travail a déjà été fait. Les Canadiens connaissent les problèmes. Il est inutile de procéder à d'autres études et de créer de nouvelles commissions.

Depuis la Confédération en 1867, un engagement théorique a été pris dans ce pays en vue de créer une véritable union économique. Pourtant, en 1991, le gouvernement dit: «Nous devons mener d'autres études. Nous examinerons encore la question et nous aurons peut-être quelque chose à dire en 1995.»

C'est maintenant qu'il faut agir. De quel leadership le gouvernement fait-il preuve avec le palier provincial? Cherche-t-il à s'entendre sur un échéancier pour la réduction et l'élimination des obstacles internes au libre mouvement des marchandises, des services, des capitaux et des personnes?